La représentation du langage au XVIIe siècle

Nicoleta Loredana MOROSAN

Université de Suceava

Abstract: In the XVIIth century, the existence of the language is founded on the concept of "representation". This concept ontologically replaces the concept of "resemblance", in force in the previous century, when the language was perceived as thing among other things that were nature constituents. Back then, the language had a symbolic nature in itself, being alike a writing engraved in the surface of the rest of the things of nature, existing regardless of the phenomenon of its acknowledgement by the human beings, and containing the roots of a "primary discourse" that held the truth. The turn point in the XVIIth century brings about a new way of perceiving the language, whose existence becomes valid in the sole act of comprehension of things. The main characteristic of the linguistic sign becomes its transparency to the thought it renders. The word enters the age of "white transitivity of the representational sign". The linguistic sign becomes endowed with a binary nature, (leaving the three-element composition that used to be attributed to it), being composed of a "signifier" and a "signified", while the instance nowadays called "referent" is envisaged as one with the signified. What lies at the core of its functioning is the "idea" it is supposed to convey.

The present paper sets for itself to retrace the functioning of the connection between the linguistic sign and the idea it has the task to represent, by analysing two major texts for the comprehension of the linguistic sign in France, in the XVIIth century: La Grammaire générale et raisonnée and La Logique ou l'art de penser de Port-Royal.

L'analyse du langage au siècle classique est ancrée dans la théorie des signes.

Tel qu'il résulte des grammaires générales et raisonnées qui fleurissent à partir de la seconde moitié du siècle – et plus particulièrement de la Grammaire générale et raisonnée contenant les fondements de l'art de parler et de la Logique ou l'art de penser contenant, outre les règles communes, plusieurs observations nouvelles, propres à former le jugement, le langage reçoit alors une configuration épistémologique qui sera spécifique au siècle classique et au siècle ultérieur, et qui tranchera sur l'épistémè de la Renaissance et de l'âge baroque.

Dans cette nouvelle configuration du savoir, le langage sera mis en rapport avec l'opération de représentation du monde, qu'il est censé accomplir d'une manière transparente. Le XVII-ème siècle est le théâtre d'une mutation qui change les fondements de la connaissance de la culture occidentale, supplantant le concept qui l'avait étayée aux siècles précédents, à savoir la ressemblance.

Ce tournant dans la vision du signe linguistique se rapporte également au fait que, à partir de maintenant, c'est à travers l'acte de prise de connaissance et de conscience que le signe existe; dire que «le signe peut être inconnu du monde» revient à poser une contradictio in adjectio. Il y a signe au moment où est réalisé le rapport de substitution entre deux éléments déjà connus. Le signe linguistique n'est plus l'écriture matérielle qu'il était au XVI-ème siècle, marque muette inscrite dans les choses, supposant donc que le sens était antérieur à l'appréhension du signe qui le révélait, attendant ses interprètes. Le langage (tableau de représentations par l'entremise des signes linguistiques) est connaissance dès son premier mot: «Ainsi l'on peut définir les mots, des sons distincts et articulés, dont les hommes ont fait des signes pour signifier leurs pensées. C'est pourquoi l'on ne peut bien comprendre les diverses sortes de significations qui sont enfermées dans les mots, qu'on n'ait bien compris auparavant ce qui se passe dans nos pensées, puisque les mots n'ont été inventés que pour les faire connaître.» affirme La Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal, publiée en 1660, arrêtant la relation directe qui existe entre le signe linguistique et la pensée. L'idée est

¹ Arnauld et Lancelot, *La Grammaire générale et raisonnée*, Paris, Republications Paulet, 1969, p. 23.

augustinienne: sed res per signa discuntur² (c'est par les signes qu'on apprend les choses). D'ailleurs, ce qui a engendré la Grammaire – nous en dit la préface –, a été la constatation que le fait de maîtriser la langue revient à avoir le pouvoir de tout connaître: «si la parole est un des plus grands avantages de l'homme, ce ne doit pas être une chose méprisable de posséder cet avantage avec toute la perfection qui convient à l'homme; qui est de n'en avoir pas seulement l'usage, mais d'en pénétrer aussi les raisons, et de faire par science ce que les autres font seulement par coutume.» Le langage et la pensée vont de pair comme les deux faces de cette même réalité qu'est l'être pensant.

L'exercice du langage témoigne de la supériorité de l'être humain, qui transparaît à travers la capacité d'arrêter sa pensée pour l'examiner au moyen du langage, et respectivement, d'arrêter son langage pour rendre compte de son fonctionnement: «Parler est expliquer ses pensées par des signes, que les hommes ont inventé à ce dessein»⁴; «Il nous reste à examiner ce qu'elle [la parole] a de spirituel, qui fait l'un des plus grands avantages de l'homme au-dessus de tous les autres animaux, et qui est une des plus grandes preuves de la raison»⁵. Parler, c'est donc représenter la pensée par des signes.

À l'âge classique, le langage est intimement articulé à la pensée, dont l'unité minimale est l'idée. Toute parole vraie étant fondée en idée (cf. Robinet), l'approche de la langue se fera donc par l'idée de la pensée.

«L'idée» se trouve d'ailleurs au centre de la *Logique ou l'art de penser*, texte paru à Port-Royal en 1662, mais qui a connu plusieurs éditions revisitées jusqu'en 1683, et qui mène donc une réflexion profonde sur le rapport essentiel unissant le langage à la pensée qu'il est censé traduire; car le signe étant transparent à

_

² Saint Augustin, *De Doctrina christiana*, cité dans André Robinet, *Le langage à l'âge classique*, Paris, Klincksieck, 1978, p.17.

³ Arnauld et Lancelot, *Préface* à *La Grammaire générale et raisonnée*, Paris, Republications Paulet, 1969, p. 4.

⁴ *Idem* 1, p. 7.

⁵ *Idem* 1, p. 22.

l'idée, c'est en fait à travers l'idée, transposition de la chose dans l'esprit, dotée donc d'une signification référentielle, que l'homme, dans un acte subjectif, prend connaissance du monde environnant. L'extérieur est connu par l'intermédiaire de l'intérieur de chacun, l'idée faisant l'entremise: «Comme nous ne pouvons avoir aucune connoissance de ce qui est hors de nous que par l'entremise des idées qui sont en nous, les réflexions que l'on peut faire sur nos idées, sont peut-être ce qu'il y a de plus important dans la *Logique*, parce que c'est le fondement de tout le reste» 6. Son but est de «faire des réflexions sur ce que la nature nous fait faire», de façon à ce que nous réussissions à «mieux connaître la nature de notre esprit» 7 et d'être assurés que nous usons bien de notre raison.

Le langage sera la forme initiale de transposition de toute réflexion effectuée par l'être pensant – le définissant en tant que tel –, la voie qui rend possible la représentation de la réflexion. De par sa tâche d'exprimer la pensée, il est entendu comme la mise en œuvre réflexive des quatre opérations essentielles de l'esprit: concevoir, juger, raisonner et ordonner. Cette mise en œuvre obéira donc aux trajets qui relèvent de la logique, afin d'atteindre la clarté. La logique, réflexion de la pensée sur ellemême, ne s'arrête pas à une description introspective de sa mise en langage, mais analyse le langage en vertu de son statut de loi qui le gouverne de façon naturelle. «Le langage est le fait expressif de cette valeur qu'est la pensée dans son effectuation, la pensée n'étant en contrepartie que la *norme* rigoureuse et rationnelle de ce donné naturel qu'est le langage.»

Aussi, pour Louis Marin, la position critique théorique de la *Logique ou l'art de penser*, tout en construisant le modèle de la représentation et en présentant l'opération objectivante par laquelle le signe est connu, jette-t-elle les linéaments d'une philosophie du langage, étant «une des représentations les plus nettes

⁸ Louis Marin, *La critique du discours*, Paris, Editions de Minuit, 1975, p. 40.

⁶ Antoine Arnauld et Pierre Nicole, *La logique ou l'art de penser*, Paris, Flammarion, 1970, p. 61.

⁷ *Idem* 6, p. 60.

et les plus fidèles qu'une société et une culture se sont données d'elles-mêmes à l'époque "classique "» 9. Elle s'emploie à décrire. en réfléchissant, les opérations naturelles de l'esprit à travers lesquelles l'homme connaît son univers, saisissant l'architecture du langage dès le signe linguistique et la proposition qu'il pose, iusqu'à la construction du discours.

«Configuration épistémologique» à part entière de la langue. au centre de laquelle se trouve la langue envisagée comme un système dont l'ordre est issu de raisons particulières et précises reliant l'idée de signe à l'idée représentée par ce signe, un autre texte (élaboré antérieurement, en 1660, toujours à Port-Royal), la Grammaire générale et raisonnée interroge la disposition des signes linguistiques, dans la mise en œuvre de la langue en discours, face à l'ordre que suivent les pensées réfléchies par la langue.

Pour l'analyse du langage, c'est un nouvel espace épistémologique qui s'ouvre, qui tranche sur la vision du siècle précédent et pose sa propre théorie du signe (analysant l'idée de signe dans son opposition à l'idée de chose), lors de la définition des conditions de fonctionnement et d'effectuation d'une langue. La théorie du signe sera consubstantielle à la théorie générale de l'idée, dont elle sera une espèce particulière.

L'idée, présentation de la chose à notre esprit, se fait axiome: «le mot d'Idée est du nombre de ceux qui sont si clairs qu'on ne les peut expliquer par d'autres parce qu'il n'y en a point de plus clairs et de plus simples»¹⁰. Elle est, dans le même mouvement, la forme basique de présentation et le contenu représenté, dans l'opération fondamentale que la pensée opère sur les choses, à savoir leur représentation. Autrement dit, c'est la forme par laquelle nous nous représentons les choses autour de nous, dans la première manifestation de l'esprit qu'est l'acte de «concevoir», et qui sous-tendra toutes les autres: le jugement, le raisonnement et l'ordonnancement: «Concevoir, n'est autre chose qu'un simple

⁹ *Idem* 8, p. 25. ¹⁰ *Idem* 6, p. 65.

regard de notre esprit sur les choses, soit d'une manière purement intellectuelle, comme quand je connais l'être, la durée, la pensée, Dieu; soit avec des images corporelles, comme quand je m'imagine un carré, un rond, un chien, un cheval.»¹¹

Les mots sont des signes pour les idées que nous avons dans l'esprit, issus de la nécessité de marquer ce qui se passe dans notre esprit: «nous ne pouvons rien exprimer par nos paroles lorsque nous entendons ce que nous disons, que de cela même il ne soit certain que nous avons en nous l'idée de la chose que nous signifions par nos paroles, quoique cette idée soit quelquefois plus claire & plus distincte, & quelquefois plus obscure & plus confuse»¹². Pour appréhender le monde, nous affectons d'un signe tout ce qu'engendre notre représentation par rapport au monde environnant, et, par voie de conséquence, le langage se retrouve tissé dans le réseau de la pensée. Le signe linguistique est donc à la fois objet de l'idée de langage et idée de l'objet – signifié / référent.

La définition générale du signe, telle qu'elle est présentée dans la *Logique*, affirme: «Quand on ne regarde un certain objet que comme en représentant un autre, l'idée qu'on en a est une idée de signe, et ce premier objet s'appelle signe» ¹³.

Comme l'on peut voir, le mode sur lequel le signe est fondé, c'est-à-dire le mode sur lequel il est lié à ce qu'il signifie, est non plus la ressemblance, mais la représentation (ce qui pour les modernes sera le sens et l'acte de signification). La représentation, terme emprunté au dérivé latin *repraesentatio*, *-onis*, signifie au XVII-ème siècle le fait de «rendre présent ou sensible quelque chose à l'esprit, à la mémoire, au moyen d'une image, d'une figure, d'un signe et, par métonymie, ce signe, image, symbole ou allégorie» la pensée, c'est-à-dire, s'il traduit la réalité conceptuelle de la pensée.

¹² *Idem* 6, p. 67.

¹¹ *Idem* 1, p. 23.

¹³ *Idem* 6, p. 78.

¹⁴ Le Robert – Dictionnaire historique de la langue française, sous la direction d'Alain Rey, Paris, Robert, 1993, tome 2, p.1775.

La conséquence que la mutation de la ressemblance à la représentation a eue sur l'appréhension générale du signe a été le passage du signe envisagé comme système ternaire (composé de «ce qui était marqué», «ce qui était marquant» et de la ressemblance, à savoir «ce qui permettait de voir en ceci la marque de cela.»¹⁵, à un signe à nature uniquement duelle, formé de la liaison de deux idées, celle d'un signifiant à celle d'un signifié: «Le signe enferme deux idées: l'une de la chose qui représente; l'autre de la chose représentée: & sa nature consiste à exciter la seconde par la première » ¹⁶. Cette théorie binaire a perduré jusqu'à présent, fondant, depuis le XVII-ème siècle, toute science générale du signe dont le fonctionnement, depuis ce moment-là jusqu'au début du XIX-ème siècle, a été corrélé à la théorie générale de la représentation. Quant au signe linguistique, La Grammaire de Port-Royal nous fait penser à la définition saussurienne qui le présente comme réunion d'une image acoustique (aspect matériel) à un concept (aspect spirituel): «Ainsi l'on peut considérer deux choses dans ces signes. La première: ce qu'ils ont par nature, c'est-à-dire, en tant que sons et caractères. La seconde: leur signification, c'est-à-dire, la manière dont les hommes s'en servent pour signifier leurs pensées.»¹⁷

L'aspect matériel du signe linguistique comprend deux volets, l'oral et l'écrit, expression de premier, respectivement, deuxième ordre de la pensée: «Les sons ont été pris par les hommes pour être signes des pensées et qu'ils ont aussi inventé certaines figures pour être les signes de ces sons»¹⁸. Mais «matériel» ne voudra pas dire version matérielle, effet extérieur et concret de la pensée, comme nous allons voir. Le signe, ce schéma interne pour la conscience réceptrice du monde, n'est pas du niveau des choses, et, comme l'affirme Saint Augustin, il est connu que le son perçu ne retient rien de la chose, n'en étant pas,

¹⁵ Michel Foucault, Les mots et les choses, Paris, Gallimard, 1966, p. 78.

¹⁶ *Idem* 6, p. 80.

¹⁷ *Idem* 1, 1969, p. 8

¹⁸ *Idem* 1, p.17.

non plus, l'idée, car «il n'en est que l'invocation sensible dans le sonore» ¹⁹.

Au XVI-ème siècle, la ressemblance, de par son office autant de forme que de contenu du signe, faisait que les trois composantes de sa distribution en signe se résorbassent en une figure unique, donnant lieu, de cette manière, à un système unitaire. De par ce fait, le signe linguistique avait une existence propre, au sens où il faisait partie du monde, étant «presque» la même chose que ce à quoi il renvoyait. Le langage, parmi les autres systèmes de signes, était une figure solide imprimée dans le monde sous la forme d'une signature imposée aux choses depuis la nuit des temps.

À l'âge classique, le régime des signes subit un changement profond, le langage se retirant du milieu du monde concret, puisque le lien du signe à son contenu ne réside plus dans l'ordre des choses elles-mêmes. Les choses et les mots n'existeront plus entrecroisés, mais séparés. La similitude prisée et prônée par le XVI-ème siècle n'est pas pour autant bannie au XVII-ème, elle s'y retrouve à un certain degré dans le processus de réflexion de la pensée. D'ailleurs, c'est par la ressemblance que la représentation se rend manifeste, s'identifie, c'est elle qui la fait entrer en comparaison avec les autres représentations, et c'est par elle qu'elle peut être analysée selon ses composantes pour être combinée avec celles qui comportent des éléments complémentaires et pour être distribuée, en fin de compte, en un tableau ordonné, où elle en jouxte d'autres.

Mais la similitude n'est plus envisagée comme la relation naturelle (et, par-là, expérience fondamentale pour le savoir) de basse ressemblance, engendrant des ordres parallèles de choses, n'attendant qu'à être découverts; elle réside au bord extérieur du langage et devient une relation établie au moyen et au moment de la réflexion, arrêtant l'identification et la différence des choses dans le monde. Le signe ne moyenne plus le microcosme pour le macrocosme selon le jeu infini des correspondances qui fusion-

¹⁹ André Robinet, *Le langage à l'âge classique*, Paris, Klincksieck, 1978, p. 30.

nent (ce qui n'est pas sans prêter à la confusion), établissant les hiérarchies analogiques du XVI-ème siècle; au contraire, à base de substituts, il étale et déploie les composantes du monde dans l'espace et dans le temps. Aussi le signe est-il signe de la pensée, et non pas de la chose, «signe de la chose-idée, non de la chose-corps».

L'émergence de l'idée dans l'esprit du sujet pensant lors de sa prise de connaissance du monde se fait en termes de *présence* et de *non-visibilité*. Le modèle général du signe, dans sa substitution d'un présent à un absent (substitution qui se trouve réglée par nature ou convention) est, à son tour, organisé par la couple présence / absence – qui qualifie le rapport du signe à l'objet représenté, et la couple visible / invisible – qui désigne le rapport du signe à l'objet signifié, le rapport du sens. Ces deux paires «s'articulent l'une à l'autre par une relation «croisée»: la présence du représenté à l'invisibilité de la relation de sens; l'absence du représenté à la visibilité de la relation de sens»²¹. Se représenter, c'est assurer le fonctionnement d'un présent au lieu d'un absent, en accomplissant une opération à double face, à savoir de répétition et de substitution entre la chose et son idée, par le relais du signe.

Mais voyons comment s'étaie exactement le rapport entre la pensée et le signe linguistique, à l'âge classique, dans le système de connaissance engendré par la structure générale de la représentation. Le signe, c'est une idée-représentation qui fait signifier l'idée de la chose dont elle est la représentation. Il enfermera deux idées: de chose qui représente et de la chose représentée, idée de la chose-idée et idée de la chose-objet: «Donner un signe à une idée, c'est se donner une idée dont l'objet sera le représentant de ce qui constituait l'objet de la première idée: l'objet du signe sera substituable et équivalent à l'idée de l'objet représenté.»²² Le rapport en question est donc une spécification du rapport que l'idée (pensée) entretient avec son objet, avec manifestation de soi de la part de cette idée (pensée): «C'est dans la mesure où la

²² *Idem* 15, p.17.

²⁰ *Idem* 19, p.15.

²¹ *Idem* 8, p. 74.

représentation est toujours représentation de quelque chose, qu'elle peut, de plus, recevoir un signe.»²³ Le mot-signe opère «dans l'interstice de l'idée», il se réalise dans l'espace tenu qu'elle ouvre en jouant avec elle-même, se décomposant et se recomposant selon le même principe de fonctionnement dans le cadre de la représentation de son objet.

Ainsi le signe linguistique se déploie-t-il selon le schéma: Idée → (objet = idée) → objet

Il est l'idée d'une idée; une idée représentante réunie à l'idée qu'elle représente (celle-ci – première dans l'ordre des choses –, devenue idée représentée), tout en témoignant de ce lien représentatif, car la représentation se représente toujours à l'intérieur de l'idée qui représente. Représenter, pour le signe linguistique, comporte deux dimensions. L'une est réflexive, où il se présente en tant que sujet représentant quelque chose. C'est ce que le *Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots français, tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts* de Furetière, datant de 1690, appelle «une spectacularité, une auto-présentation constitutive d'une identité» ²⁴. L'autre dimension est transitive, où le signe représente quelque chose, ce qui intéresse étant l'objet.

Autrement dit, «dès qu'une représentation est liée à une autre et représente en elle-même ce lien, il y a signe»²⁵. L'idée signifiante de la représentation se dédouble étant formée, d'une part, de l'idée qui en remplace une autre, et de l'autre, de l'idée de son propre pouvoir représentatif. En tant qu'idée substituée à une autre, l'élément signifiant n'est pas signe. Il ne le devient qu'à la condition de manifester, en outre, le rapport qui le lie à ce qu'il signifie: «Il faut qu'il représente, mais que cette représentation, à son tour, se trouve représentée en lui»²⁶. C'est ce qui rend la représentation «perpendiculaire à elle-même: elle est à la fois

²⁶ *Idem* 15, p. 78.

_

²³ *Idem* 15, p.18.

²⁴ Apud A. Furetière, cité dans Louis Marin, *De la représentation*, Paris, Gallimard, Seuil, 1994, p. 254.

²⁵ *Idem* 15, p. 79.

indication et apparaître»²⁷. De la pensée au signe, on est en fait en présence d'une représentation qui se redouble sur elle-même, se mettant à distance de soi, se dédoublant et se réfléchissant en une autre représentation qui lui est équivalente. Le sujet se retrouve «écartelé» (cf. L. Marin) entre la pensée et l'existence, entre le discours et l'être.

La représentation de la pensée à travers le langage se réalise simultanément avec la représentation de la pensée par elle-même. Au sein de ce rapport intime qui fait que le langage est doué du pouvoir de représenter toutes les représentations, sa présence à la fois «souveraine et discrète» dans le monde participe de l'universel, étant conditionnée par le recours qui y est fait de la part des êtres pensants: «toute son existence prend place dans son rôle représentatif, s'y limite avec exactitude et finit par s'y épuiser.»²⁸ D'où la nécessité ressentie pour l'écriture d'une grammaire générale et raisonnée de la langue qui se veut un exercice de réflexion sur le langage en général, aspirant à manifester le rapport que celui-ci entretient avec l'universalité. La configuration épistémologique de la Grammaire de Port-Royal est arrêtée par M. Foucault dans les termes suivants: «Soit un ensemble de faits grammaticaux: si on peut les replacer à l'intérieur des rapports qui unissent l'idée de signe à l'idée représentée par ce signe, et si on parvient à les déduire, on aura constitué, tout en s'adressant à une seule langue, une grammaire générale et raisonnée»²⁹.

Le rattachement de l'idée à son signe linguistique n'est plus sous-tendu par le mode de la ressemblance avec l'ordre du monde, mais présente un caractère arbitraire. Le langage est arbitraire, basé sur un accord entre les hommes quant au sens octroyé à chaque unité: «c'est une chose purement arbitraire, que de joindre une telle idée à un tel son plutôt qu'à un autre»³⁰.

²⁸ *Idem* 15, p. 93.

²⁷ *Idem* 15, p. 92.

²⁹ Introduction par M. Foucault à *La Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal*, Arnauld et Lancelot, Paris, Republications Paulet, 1969, p. XXVII. ³⁰ *Idem* 6, p. 69.

Mais le non-mimétisme au nécessaire se joint. Bien que revêtement extérieur de l'idée, le mot est, dans son extériorité même, vital à la pensée. Et réciproquement, l'idée pré-assignée à tel signe linguistique ou autre devient immuable, étant la condition de fonctionnement pour la convention qui meut le langage: «il n'est pas permis indifféremment de donner aux signes le nom des choses»³¹. C'est ainsi que les mots acquièrent de la force et que, même s'ils n'ont «rien de semblable en eux-mêmes à ce qui se passe dans notre esprit, ne laissent pas d'en découvrir aux autres tout le secret, et de faire entendre à ceux qui n'y peuvent pénétrer, tout ce que nous concevons, et tous les divers mouvements de notre âme.»³². Le caractère «nécessaire» de ce lien est de mise pour une transposition fidèle des idées du sujet pensant, tout comme pour leur communication à d'autres sujets pensants. Et ce principe qui gouverne les signes linguistiques en tant qu'unités minimales, est aussi valable pour des syntagmes dans lesquels ils entrent en combinaison, se figeant sous forme de définitions, par exemple: «C'est pourquoi quand on n'a pas dessein de faire connoître simplement en quel sens on prend un mot, mais qu'on prétend expliquer celui auquel il est communément pris, les définitions qu'on en donne ne sont nullement arbitraires; mais elles sont liées et astreintes à représenter non la vérité des choses, mais la vérité de l'usage»³³.

Le nécessaire a donc partie liée avec l'usage: «quand on est obligé de définir un mot, on doit autant que l'on peut s'accommoder à l'usage, en ne donnant pas aux mots des sens tout-à-fait éloignés de ceux qu'ils ont, & qui pourroient même être contraires à leur étymologie»³⁴. C'est ce lien indissoluble entre l'arbitraire et le nécessaire qui assurera la transparence du langage par rapport à la pensée qu'il a le rôle d'«expliquer». Le fait de reposer sur la tradition de l'usage dans l'arbitraire qui préside à l'institution des signes du langage garantit la compréhension person-

³¹ *Idem* 6, p. 206.

³² *Idem* 1, p. 22.

³³ *Idem* 6, p.129.

³⁴ *Idem* 6, p.126.

nelle et interpersonnelle, étant, en même temps, le point de repère par rapport auguel se produisent les changements subis par la langue: «les définitions [...] sont liées et astreintes à représenter non la vérité des choses, mais la vérité de l'usage, & on les doit estimer fausses, si elles n'expriment pas véritablement cet usage. c'est-à-dire, si elles ne joignent pas aux sons les mêmes idées qui v sont jointes par l'usage ordinaire de ceux qui s'en servent. Et c'est ce qui fait voir aussi que ces définitions ne sont nullement exemptes d'être contestées, puisque l'on dispute tous les jours de la signification que l'usage donne aux termes.»³⁵. L'enchaînement «nécessaire – usage» assure la clarté d'expression, ce qui mène à la transparence du langage par rapport à la pensée universelle: «il ne faut point changer les définitions déià recues, quand on n'a point sujet d'y trouver à redire»³⁶. De cette manière, la convention culturelle du langage permet un type de substitution «chose signe» qui «sauvegarde les droits de l'idée et de l'esprit» 37, caractérisant le langage à tous les niveaux de son architecture.

Comme il cesse d'être le signe médiat à la recherche d'un Texte premier qu'il devait commenter, le langage aura à présent le rôle de dire la vérité autrefois dérobée dans la trame du Texte primitif, mais dont la manifestation sera désormais perçue d'une manière évidente et distincte. La connaissance n'est plus garantie par le renvoi à un parler originaire, caché – qui, une fois déchiffré, serait l'accès au savoir universel –, mais par le rapport au pur élément de la langue. Le Verbe c'est «le champ unique et universel du savoir» ³⁸. L'énoncé n'est plus chose à part entière, enchevêtrée d'une manière apparente à la couche visible de la nature. Aussi les mots ne construisent-ils pas une façade à la pensée, ne lui sont-ils pas parallèles, mais coextensifs. Le discours dans lequel ils s'enchaînent n'a pas d'existence en dehors de ce qu'il dit au moment où il se manifeste. La langue, système artificiel, recrée la nature depuis ses éléments d'origine, qu'elle

³⁸ *Idem* 19, p.15.

³⁵ *Idem* 6, p.129.

³⁶ *Idem* 6, p.126.

³⁷ Louis Marin, *De la représentation*, Paris, Gallimard, Seuil, 1994, p. 370.

manifeste dans la concaténation de leurs combinaisons.

Le langage entre « dans son âge de transparence et de neutralité.»³⁹. L'idée et son signe sont transparents l'un à l'autre, instituant la pensée dans le monde et se déroulant en même temps qu'elle, comme l'affirme la Logique. Entre l'idée de signe et l'idée à laquelle il renvoie pour dire ce qui est conçu par l'âme il n'v a pas d'opacité: cela veut dire que, dans l'organisation binaire du signe, la relation qui relie le signifiant au signifié ne connaît pas de médiation par rapport à l'idée représentée. C'est ce que L. Marin appelle «la transitivité blanche du signe-représentation»⁴⁰. En fait, le modèle représentatif tend à effacer la distinction entre le signifié et le référent. Nous sommes en fait en présence de trois relations simultanées et imbriquées, qui se déploient sous l'égide de la pensée, en termes d'intériorité et d'extériorité: de l'idée à la chose, de l'idée au mot et de la chose au mot. Comme «l'idée est la chose dans l'intériorité de la pensée» et que «le mot est la pensée dans l'extériorité de la chose», il n'y a pas de distinction entre sens et référence, le rapport de l'idée à la chose recoupant le rapport de l'idée au signe.

Le mot, en tant que signe, «fait venir à la pensée autre chose que soi» (aliud aliquid ex se faciens in cogitationem venire)⁴¹, car, dans le langage, les idées se substituent aux signes «pour la communication des esprits.»⁴². Au moment où le signe linguistique s'impose comme signifiant, la transparence de la signification s'opacifie.

Ce qui institue le signe comme signe se superpose à son déchiffrement grâce au pouvoir propre à la représentation de se représenter elle-même. Les signes créent donc le système d'une langue transparente à la pensée, capable de nommer autant son élémentaire, que toutes les conjonctions possibles de ses opérations. Atteindre l'absolu de la connaissance, c'est aboutir à

⁴⁰ *Idem* 37, p. 370.

⁴² *Idem* 37, p. 33.

³⁹ *Idem* 15, p. 70

⁴¹ Saint Augustin, De Doctrina christiana, cité dans André Robinet, Le langage à l'âge classique, Paris, Klincksieck, 1978, p.17.

avoir une transparence totale à l'intérieur du dédoublement de l'idée en son signe, où les choses seraient nommées «sans brouillage». «La limite du savoir, ce serait la transparence parfaite des représentations aux signes qui les ordonnent.»⁴³ C'est ce qui fait le pouvoir du langage à l'âge classique: pourvoir de signes adéquats et univoques toutes les représentations, détenir les instruments pour rendre la représentation manifeste et tisser par la suite le réseau des liens possibles entre les signes; le langage est doué, de la sorte, de la capacité de décrire la trajectoire de tous les ordres envisageables à son intérieur. Aussi ne se met-il pas seulement au service de l'expressivité de l'être, mais il est vital à la pensée représentative et à son procès de transformation de la chose au monde en obiet de connaissance dans l'esprit: «On aura reconnu dans cette conjonction l'indissoluble et nécessaire conionction de la pensée et du langage, de l'idée et du mot et, à travers le mot et le langage, de la pensée et de l'être caractéristique de la métaphysique dite «classique»; conjonction d'autant plus nécessaire et indissoluble qu'elle assure, par une opération seconde d'abstraction, la parfaite distinction des deux plans et des deux domaines.»⁴⁴ Car les deux plans, la pensée et le langage, restent deux plans séparés, à part entière, un décalage pouvant se creuser à tout moment, si le second ne suit plus le premier: «l'on détruit toute la foi du langage, & l'on brouille toutes les idées des mots, en faisant qu'ils ne soient plus signes de nos jugements & de nos pensées.»45.

À partir de l'âge classique, le signe linguistique, c'est la *re-présentativité* de la représentation en tant qu'elle est *représentable* (cf. Foucault). Le pouvoir de la représentation de se représenter elle-même consiste en fait dans l'analyse effectuée par ce même acte de représentation sur sa propre mise en pratique à travers la réflexion, quand elle se délègue dans le langage, substitut censé la prolonger en découpant le continuum de la pensée et en juxtaposant les parties ainsi obtenues selon des rapports

⁴³ *Idem* 15, p. 91.

⁴⁴ *Idem* 37, p. 32. ⁴⁵ *Idem* 6, p. 335.

précis. C'est en ce que le langage est représentation de la représentation que, par voie de conséquence, il est analyse de la pensée. Et donc ce qui sera de prime importance dans l'entité du langage, c'est la facon dont ses signes découpent le mouvement continu des pensées pour représenter le monde et, respectivement. la façon dont l'agencement de ces signes réfléchit la pensée. La configuration ainsi décrite rendra compte, finalement, du savoir encyclopédique accumulé à travers l'histoire. D'une manière discrète, la forme du langage découvre le champ des connaissances acquises, montrant, dans le même mouvement, la possibilité d'engendrer de nouveaux éléments qui les enrichissent.

L'analyse du monde opérée par les signes se retrouve dans l'enchaînement de leurs signifiés. Et réciproquement, la mise au jour des signifiés, c'est la réflexion sur les signes qui les comprennent. La théorie du signe recoupe donc la théorie du sens. «À l'âge classique, la science pure des signes vaut comme le discours immédiat du signifié.»⁴⁶ Comme nous avons déjà vu, le langage ne se préoccupe pas de déceler l'inscription d'un Texte mystérieux caché dans les signes, mais témoigne, tout en fonctionnant, de la manière dont se réalise son propre fonctionnement. C'est pour cela que la constitution du signe est inséparable de l'analyse qui l'engendre dans la pensée et, réciproquement, de l'analyse qu'il opère lui-même sur la pensée. «Parce que l'esprit analyse, le signe apparaît. Parce que l'esprit dispose de signes, l'analyse ne cesse de se poursuivre.»⁴⁷ Le signe permet que des procédés de connaissance s'activent, se concrétisent dans le résultat d'un contenu et se constituent, en fin de compte, en autant de formes de la connaissance. Connaître et parler relèvent du même ordre et consistent à analyser le simultané de la représentation et le jeu de substitutions lui permettant d'assurer ce rôle, à en distinguer les éléments, à établir les relations qui les combinent et les successions possibles selon lesquelles on peut les dérouler. Le langage devient analyse et ordre et, par le fait même,

⁴⁶ *Idem* 15, p. 81. ⁴⁷ *Idem* 15, p. 75.

il rejoint l'acte de connaissance; connaissance et langage deviennent les deux volets de la pensée qui s'autorisent l'un de l'autre dans le même mouvement, se complètent et se critiquent incessamment. La critique de la représentation supplante l'activité du commentaire au siècle précédent.

Cas particulier dans le large domaine de la représentation du signe, de par sa tâche d'exposer la pensée, le langage sera foncièrement envisagé du côté de sa nature discursive, selon la manière dont se compose le tableau que donnent ses signes arrangés dans le cadre de la représentation de l'idée comme image des choses. Dans sa dimension transitive, la pensée ne s'exprime pas en éléments disparates, mais présente une organisation transphrastique, sous la forme d'un discours contextualisé, orienté «en fonction d'une fin, censé aller quelque part» et régi par des normes⁴⁸; dans un deuxième temps, elle ne se saisit elle-même et ne se pose, non plus, comme une étendue de mots dispersés, mais comme discours sur son discours, le discours qui la porte vers elle et qu'elle porte sur elle. Ce n'est pas dans le mot que le langage s'accomplit, mais dans la proposition qui le sous-tend, dans le pouvoir du mot de poser un jugement. Le langage vaudra en tant que possibilité générale de créer du discours (et non pas en tant que tel ou tel autre discours particulier), en tant qu'assemblage de signes verbaux censé manifester la représentation de la pensée dès « ce singulier pouvoir d'un mot qui enjambe le système des signes vers l'être de ce qui est signifié» 49.

Textes de référence

Arnauld et Lancelot, *La Grammaire générale et raisonnée*, Paris, Republications Paulet, 1969.

Antoine Arnauld et Pierre Nicole, *La logique ou l'art de penser*, Paris, Flammarion, 1970.

⁴⁸ Les caractéristiques du discours selon Dominique Maingueneau, *Le discours littéraire, Paratopie et scène d'énonciation*, Paris, Armand Colin, 2004, p. 32.
⁴⁹ Idem 15, p.110.

Ouvrages critiques

Michel Foucault, Les mots et les choses, Paris, Gallimard, 1966.

Dominique Maingueneau, Le discours littéraire, Paratopie et scène d'énonciation, Paris, Armand Colin, 2004.

Louis Marin, La critique du discours, Paris, Editions de Minuit, 1975.

Louis Marin, De la représentation, Paris, Gallimard, Le Seuil, 1994.

André Robinet, Le langage à l'âge classique, Paris, Klincksieck, 1978.

Le Robert – Dictionnaire historique de la langue française, sous la direction d'Alain Rey, Paris, Robert, 1993.